

Décembre 2024

35



Peinture réalisée lors de la journée des peintres en juillet 2024

Le journal des piqueurs

Karine Joncoux, maire

Édito

Chères Olliéroises,
chers Olliérois

C'est avec une profonde émotion que je débute ce nouvel éditorial en rendant hommage à Monsieur Serge Chaleil, qui nous a quittés beaucoup trop tôt, peu après avoir célébré ses 65 ans. Pendant dix ans, il a servi notre commune avec dévouement en tant qu'adjoint à la mairie, laissant une empreinte durable dans de nombreux projets qui améliorent encore aujourd'hui notre quotidien. Son engagement, son humanité et sa bienveillance resteront dans nos mémoires. Nous apportons tout notre soutien à sa femme Mathilde et sa fille Lisa. Cet événement tragique nous rappelle la précieuse fragilité de la vie et l'importance d'honorer chaque moment partagé avec ceux qui nous entourent.

Des projets ambitieux pour 2025

Malgré ces épreuves, nous continuons à avancer avec ambition pour notre commune. Deux grands chantiers débiteront dès 2025 : la rénovation de l'église, un patrimoine précieux que nous devons préserver, et celle du bâtiment Bouchut, qui retrouvera une nouvelle vie. Ce projet s'inscrit dans une dynamique de revitalisation du centre-bourg avec l'accueil de dispositifs innovants sur lesquels nous travaillons depuis plus de quatre ans. Il incarne pleinement notre volonté de repenser les modèles en milieu rural, face à des réalités économiques et sociales qui exigent une approche différente. L'épicerie associative, à titre exemple, permet aux habitants de s'approvisionner localement, là où une épicerie traditionnelle ne pourrait survivre économiquement. Ce type d'initiative va bien au-delà de l'approvisionnement alimentaire : il recrée du lien entre les habitants, renforce le tissu social et démontre que la ruralité peut être une source d'innovation et d'avenir.



Ces travaux, bien que nécessaires pour valoriser et pérenniser nos infrastructures, entraîneront quelques perturbations, notamment sur la place de l'église. Nous vous prions par avance de nous excuser pour la gêne occasionnée et comptons sur votre compréhension pendant cette période.

Bienvenue aux nouvelles boulangères

Nous sommes également très heureux d'accueillir dans notre commune de nouvelles boulangères, Chloé et Sandra-Karina. Leur boulangerie apporte un vent de fraîcheur avec du pain au levain et une approche respectueuse des traditions et de la qualité. Ces changements peuvent demander un temps d'adaptation, mais je vous invite chaleureusement à leur donner une chance. Leur volonté de répondre à vos attentes tout en préservant leurs valeurs mérite notre bienveillance et notre soutien.

Un cimetière en évolution

Conscients des enjeux actuels et futurs, nous menons actuellement une étude approfondie sur l'évolution de notre cimetière. Ce projet vise à anticiper une éventuelle saturation et à répondre aux nouvelles attentes de nos habitants. Parmi les améliorations envisagées figurent l'installation d'un espace cinéraire, la plantation d'arbres, arbustes et vivaces et la création d'un carré végétal, qui apporteront une dimension plus moderne et apaisante à cet espace de recueillement.

Invitation aux vœux de la municipalité

Pour conclure, je vous donne rendez-vous le **samedi 18 janvier à 17 heures** à la salle des fêtes, pour la traditionnelle cérémonie des vœux. Ce moment convivial sera l'occasion de se retrouver et de partager la galette des rois préparée avec soin par les nouvelles boulangères. Nous espérons vous y voir nombreux pour célébrer ensemble l'année à venir.

Avec toute mon amitié et mon engagement au service de notre commune,

Karine Joncoux

Une étude pour le cimetière

Dans un souci constant

d'amélioration de nos services municipaux et en réponse aux défis contemporains, la municipalité a décidé de lancer une étude approfondie concernant notre cimetière. L'objectif est de mieux répondre aux problématiques actuelles tout en respectant les enjeux environnementaux et sociaux.

Les défis à relever

Au fil des années, plusieurs défis se sont posés, que nous devons désormais aborder de manière proactive :

- ❖ L'interdiction des produits phytosanitaires : face aux nouvelles législations sur l'interdiction des produits chimiques pour l'entretien des espaces publics, nous devons trouver des solutions alternatives pour préserver la propreté et l'esthétique du cimetière, tout en respectant l'environnement.
- ❖ La diversification des méthodes d'inhumation : dans un monde en constante évolution, les attentes des familles changent. Il devient nécessaire de proposer des solutions diversifiées, comme l'intégration d'un espace cinéraire pour les urnes, afin de répondre à la diversité des pratiques funéraires et des choix personnels
- ❖ La gestion de l'espace : le cimetière commence à se rapprocher de ses limites en termes de places disponibles pour les inhumations. Il est donc impératif d'anticiper l'avenir et d'envisager des solutions pour répondre à cette question cruciale.
- ❖ Les concessions non entretenues : Un autre défi auquel nous sommes confrontés concerne les concessions familiales laissées à l'abandon. Nous devons trouver un moyen de

concilier respect des défunts et gestion responsable des espaces.

Des actions déjà entreprises

Avant même le lancement de cette étude, plusieurs initiatives ont déjà été mises en place pour améliorer la gestion du cimetière :

- ❖ La reprise du terrain commun : une action importante a été réalisée avec la reprise du terrain commun, permettant ainsi de répondre aux besoins d'un espace d'inhumation temporaire dans des conditions dignes et respectueuses.
- ❖ L'achat de matériel pour l'entretien des allées gravillonnées : afin d'assurer un entretien plus efficace et durable des allées, un nouvel équipement a été acquis, facilitant ainsi le travail des agents municipaux et garantissant la propreté et la sécurité de cet espace.

Imaginer le cimetière de demain

Au-delà de ces actions, la municipalité souhaite réfléchir à un futur plus verdoyant pour notre cimetière. Dans ce cadre, nous envisageons de réintroduire davantage de verdure et d'espaces arborés, créant ainsi un lieu plus apaisant, propice à la réflexion et au recueillement. Cet aménagement permettrait également de mieux intégrer le cimetière dans son environnement naturel tout en répondant aux enjeux écologiques de la commune.

L'étude lancée cette année sera l'occasion d'explorer de nouvelles solutions, en tenant compte des besoins de chacun, du respect des défunts et de la préservation de notre environnement.

Ce projet est un enjeu majeur pour notre commune, qui se veut à la fois respectueuse de son histoire et tournée vers l'avenir. Ensemble, imaginons un cimetière plus moderne, plus respectueux de l'environnement, et qui réponde aux attentes des générations futures. Nous vous tiendrons informés de l'avancée de cette étude dans les mois à venir. L'étude a été confiée au prestataire Camille Beauchamp, Ingénieure Conseil, pour un montant de 4 210 euros.

Un peu d'histoire

d'une nature sereine à une minéralisation austère

Jusqu'au début du XIXème siècle, le cimetière était au cœur de la vie des communes, souvent situé autour de l'église, ayant un aspect naturel mélangeant zones en herbe, fleurs, arbustes... Les cimetières étaient alors jardinés. L'arbre y était bien présent car véhiculant une symbolique importante : le chêne pour la pérennité et l'attachement familial, le saule pleureur évocateur du deuil, l'acacia, le cyprès et le lierre symbolisant l'immortalité, le buis la permanence de la vie...

Des intentions pour le présent

- ♦ Définir une palette végétale porteuse d'identité.
- ♦ Veiller à la cohérence entre patrimoine bâti et patrimoine végétal.
- ♦ Réserver une place dans l'espace public aux plantes symboliques et historiques.
- ♦ Créer des espaces bouquetiers où les usagers peuvent venir cueillir des fleurs et les utiliser pour fleurir les tombes.

Bâtiment BOUCHUT

Les Travaux

Après une première réunion de chantier tout début décembre, les travaux de rénovation du bâtiment Bouchut vont débiter au mois de février 2025 ; la date de réception des travaux est prévue pour le printemps 2026.

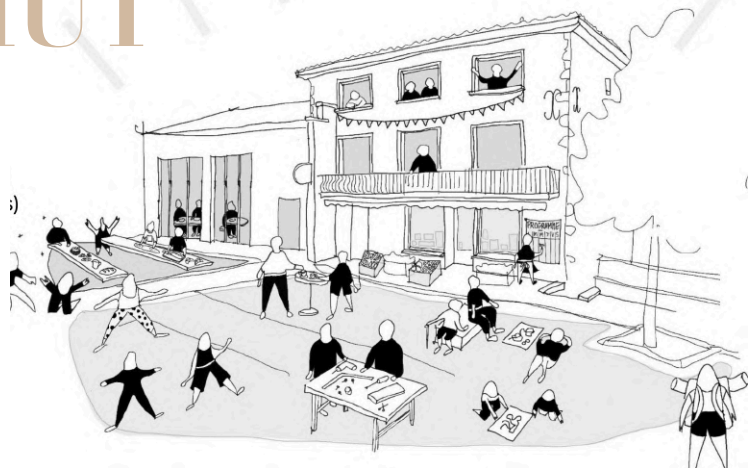
La consultation des entreprises a été une étape complexe ; très peu d'entreprises ont répondu et il a fallu consulter en direct avec beaucoup de difficulté pour obtenir des devis. À ce jour, nous sommes encore en négociation pour un lot non encore pourvu. Nous avons dû également réajuster le projet et faire des choix importants pour contenir le budget prévu lors de la phase A.P.D. (Avant Projet Définitif) : la suppression de la terrasse nord et du monte-charge en sont un exemple.

Le plan de financement a évolué au fur et à mesure de la réception des offres et est quasi-définitif à ce jour.

Dépenses	Montant HT	Recettes	Montant HT
Maitrise d'œuvre	120 520,0 €	Subventions	
Frais annexes (géomètre, étude de sol, coordination SPS, bureau de contrôle)	18 383,0 €	Etat	
Désamiantage - Déplombage	15 230,0 €	Fonds vert	527 000,0 €
Terrassement VRD	12 489,2 €	Ademe	20 286,0 €
Démolition & Gros œuvre	242 075,6 €	Région	
Charpente - Ossature bois	104 677,7 €	Tourisme	100 000,0 €
Couverture	78 361,9 €	Bonus ruralité	100 000,0 €
Menuiseries extérieures bois	113 907,6 €	AAP Bois local	37 080,0 €
Menuiseries intérieures bois (estimatif)	54 008,1 €	Département	
Agencement réemploi	16 935,5 €	Tourisme	60 000,0 €
Serrurerie	7 325,0 €	FIC	110 232,0 €
Cloison sèche - Faux plafond - Peinture - Enduit	146 910,5 €	Chaufferie bois	7 245,0 €
Carrelage - Faïence	37 841,8 €	Billom Communauté	21 250,0 €
Monte-Charge	- €		220 000,0 €
Electricité	117 478,2 €		137 182,2 €
Plomberie - Chaufferie bois - Sanitaire	188 391,0 €		
Equipement de cuisine (estimatif)	39 740,2 €		
Enduit extérieur	26 000,0 €		
TOTAL	1 340 275,2 €	TOTAL	1 340 275,2 €

Un emprunt va être contracté pour financer en partie ces travaux. Grâce à l'exemplarité de la rénovation énergétique du bâtiment, il est possible de bénéficier d'un emprunt auprès de la Banque des Territoires dont les caractéristiques sont les suivantes : Montant 220 000 euros ; Durée 25 ans ; Taux du livret A + 0.40 %.

Dans ces conditions, les échéances de prêts seront finançables par la mise en location du bâtiment.



Le tiers lieu

Pour un projet partagé et adapté

Être un lieu de proximité à vocation globale, familiale et intergénérationnelle, qui accueille toute la population en veillant à la mixité sociale

Être un lieu d'animation de la vie sociale permettant aux habitants d'exprimer, de concevoir et de réaliser leurs projets

Être un lieu de sensibilisation à la résilience du territoire

Un accompagnement en trois temps

Pour le projet de lieu de vie à Saint-Jean

la commune a bénéficié d'un premier accompagnement avec une mission de préfiguration réalisée par Stéphanie Cante, financée par des fonds LEADER avec l'appui du Parc Naturel Régional. Le 2ème s'est fait par le biais de services civiques (In Site) : Diagnostic territorial + écriture conjointe du projet d'agrément d'Espace de Vie Sociale (E.V.S.), avec une approche du calibrage du poste d'un futur animateur de cet espace. Afin de rendre ce projet définitivement opérationnel, la commune a sollicité un appui de l'Agence Nationale de Cohésion des Territoires pour construire une gouvernance commune / tiers-lieu / acteurs locaux et sécuriser le modèle économique. L'A.N.C.T. a financé intégralement l'intervention du bureau d'études [Yes We Camp](#) avec qui l'équipe municipale et les différents acteurs locaux ont travaillé à finaliser le projet de tiers lieu. Durant 4 mois, entre septembre et décembre 2024, le travail s'est porté sur les diverses hypothèses de montages juridiques possibles sur le lieu au global, sur la définition des conditions de réussite pour une modélisation économique, prenant en compte les diverses activités tiers-lieu, épicerie, bar hôtel restaurant. Début janvier, nous pourrions valider un modèle économique ainsi qu'une gouvernance pour le lieu.

Eglise

Suite à la **validation de notre dossier de subvention par la DRAC** début février 2024 concernant les travaux de l'église, nous avons alerté le maître-d'œuvre afin qu'il anticipe le démarrage du chantier début septembre dans l'attente des accusés de réception des autres partenaires financeurs. Malheureusement, comme depuis le début dans ce dossier et malgré une relance en mai, il n'a fait preuve d'aucune diligence et a seulement prévenu les entreprises début août d'une réunion de lancement le 26 septembre. Lors de cette réunion, les entreprises nous ont indiqué ne pouvoir commencer qu'en avril 2025 étant occupées jusque là par d'autres chantiers. Nous n'avons donc pas d'autres choix que de patienter encore un peu !

Terrain multisport

Nous vous annonçons dans un précédent bulletin l'installation d'un terrain multisport sur la commune. Les choses se sont un peu compliquées car le zonage du PLUI de l'emplacement prévu initialement ne permet pas ce type de projet. Nous sommes en **discussion avec Billom Communauté pour un autre emplacement** qui, en l'état actuel n'est pas non plus utilisable, mais pour lequel une modification du Plan Local d'Urbanisme pourrait être envisagée.

Cocon 3

Notre commune fait partie de l'opération Cocon 3, une initiative mise en place par le département du Puy-de-Dôme. Cette opération a pour objectif d'accompagner les collectivités dans **le remplacement des chaudières utilisant des énergies fossiles** (fioul et gaz) par des solutions plus écologiques et plus économes en énergie. Ce programme permet de financer à 100 % les études techniques nécessaires pour évaluer les meilleures solutions de remplacement, en tenant compte des spécificités de chaque bâtiment et des enjeux énergétiques. Grâce à l'opération Cocon 3, nous allons pouvoir réaliser une étude détaillée sur les différentes solutions de remplacement pour les deux chaudières fuel que nous possédons à la mairie et à la boulangerie. Cette étude nous permettra de prendre des décisions éclairées pour optimiser nos équipements tout en respectant des objectifs de réduction des consommations d'énergie. C'est le bureau d'étude *Akajoule* qui a été missionné par le Département pour réaliser ce travail auprès de notre collectivité.

Logements communaux, D.P.E.

Depuis 2021, un Diagnostic de Performance Énergétique (DPE) est obligatoire pour tous les logements mis en location, qu'il s'agisse de logements vides ou meublés. Ce **diagnostic permet d'évaluer la consommation d'énergie** d'un bien immobilier et son impact sur l'environnement en attribuant une note, allant de A à G, selon la performance énergétique du bien. L'objectif est clair : à terme, les logements les plus énergivores, notamment ceux classés F ou G, ne pourront plus être proposés à la location. En 2025, les logements classés G seront ainsi interdits à la location, puis, en 2028, ce sera au tour des logements classés F. Cette interdiction vise à encourager les propriétaires à améliorer la performance énergétique de leurs biens, tout en réduisant les émissions de gaz à effet de serre et en aidant les locataires à diminuer leurs factures énergétiques.

Consciente des enjeux liés à la transition énergétique, la commune a pris les devants en réalisant les Diagnostics de Performance Énergétique (DPE) pour l'ensemble de ses logements communaux. Cette démarche proactive vise à s'assurer que nos bâtiments respectent la législation en vigueur, mais également à garantir des logements dignes et confortables pour nos administrés. Les DPE ont permis de vérifier la performance énergétique de chaque logement communal. Grâce à cette analyse, la commune pourra envisager, si nécessaire, les travaux de rénovation ou d'amélioration pour atteindre des performances énergétiques plus satisfaisantes.

Nous vous informons que tous les **logements communaux ont été classés en E**, ce qui signifie qu'ils ne font pas partie des logements énergivores les plus mauvais, mais qu'il reste encore des efforts à fournir pour les rendre encore plus efficaces sur le plan énergétique. Ce classement E est un premier pas, et des actions de rénovation pourront être envisagées afin de répondre aux exigences futures de la législation, notamment pour se rapprocher des classes D et C.

Infos municipales

Une nouvelle épareuse pour le service technique

L'ancienne épareuse de la commune, acquise en 2005, était arrivée en fin de vie et nécessitait trop de réparations ces dernières années. Celle-ci est maintenant remplacée par une machine neuve de chez « Rousseau » équivalente à la précédente mais renforcée type travaux publics et équipée d'un rotor plus puissant. Il faut savoir que cet équipement permet de traiter lors de deux périodes, printemps et automne/hiver, les 22 kilomètres de voirie communale

Coût de l'investissement : 40 000 euros TTC avec reprise de l'ancienne machine.



Travaux de voirie

Comme l'année dernière, le curage des fossés a été effectué au mois de septembre. Cette opération a permis de traiter les secteurs du Viillard, du Couderchet, du Mas du Bost et la desserte de la Collange à partir de la D 253 pour une longueur totale de plus de 3 000 mètres.

Ce travail a été effectué par notre employé communal Bruno Jany avec une mini-pelle louée à l'entreprise Rousset. Cette opération n'aurait pas pu se dérouler sans l'aide de nos agriculteurs qui ont permis l'évacuation des terres. Merci encore à eux !

Coût de l'opération : location 8 jours, carburant, heures employé communal 2 400 euros.

Un abri bus pour les collégiens

La municipalité a souhaité que les collégiens disposent d'un abri bus afin d'améliorer leur confort. Ce dernier, implanté au carrefour dit de « La Bascule », est opérationnel depuis la rentrée de septembre. Il a été entièrement financé par la Région, seule la dalle support est restée pour 20 % à la charge de la commune pour un montant de 400 euros.

Il est à noter que l'entreprise Fauriat qui a réalisé cet ouvrage a fait bénéficier la commune d'un geste commercial au vu de l'intérêt de cette installation pour le bien être de nos collégiens.



Rénovation thermique Rénov'action63

Dans le cadre de la transition énergétique et pour soutenir les projets de rénovation de vos logements, nous souhaitons vous rappeler l'existence d'**un guichet unique dédié à la rénovation énergétique dans notre département : Rénov'action63.**

C'est un service gratuit proposé par le département du Puy-de-Dôme pour accompagner les particuliers dans leurs projets de rénovation énergétique. Que ce soit pour des travaux d'isolation, de remplacement de système de chauffage ou d'amélioration de la performance énergétique de votre logement, ce guichet unique est un véritable atout pour vous aider à réaliser vos projets dans les meilleures conditions.

Rénov'action63 vous offre un accompagnement technique tout au long de vos travaux de rénovation, afin de vous conseiller sur les meilleures solutions adaptées à votre logement et à vos besoins. De plus, ce service vous aide également à obtenir des subventions auprès de l'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat), vous permettant ainsi de financer une partie de vos travaux.

Pour plus d'informations ou pour démarrer votre projet de rénovation énergétique, n'hésitez pas à contacter Rénov'action63 au 04 73 42 30 70. Une équipe d'experts se tient à votre disposition pour répondre à toutes vos questions et vous guider dans vos démarches.

Notre association regroupe des parents d'élèves bénévoles dont les enfants sont scolarisés dans le RPI (le regroupement Pédagogique Intercommunal) des 3 villages : Brousse, Sugères et Saint-Jean-des-Ollières.

Nous organisons des événements qui permettent de créer des liens amicaux entre les parents, les membres de l'association et les habitants des trois communes.

Les bénéfices sont intégralement reversés aux écoles sous forme de dons afin d'aider à la réalisation des projets d'activités et de déplacements, envisagés par les enseignantes.

Cette année nous avons participé :

- à la fête de Brousse le 6 et 7 juillet
- à la fête des associations à Saint-Jean-des-Ollières le 14 septembre.
- nous avons organisé le repas des tripes le 11 novembre comme chaque année à Saint-Jean-des-Ollières.
- pour Noël, un spectacle un spectacle avec des cadeaux offerts aux enfants du RPI.

Calendrier Prévisionnel 2024 - 2025

- les commandes de gâteaux Bijou au cours de l'année
- le loto, le samedi 22 février à la salle des fêtes de Sugères.
- la vente des plants en mai à Brousse
- la fête des écoles, le vendredi 27 juin à la salle des fêtes de Sugères.

Nous vous donnons rendez-vous pour nos prochaines manifestations :

Nous tenons à remercier tous les parents qui nous apportent leur aide, nos sponsors et les mairies qui participent à nos animations, nous permettent de faire nos photocopies et qui mettent à disposition leurs salles des fêtes.

Vous pouvez nous suivre sur notre page FACEBOOK :





Au **BROC'ENFANTS** du 19 mai, avec soleil, bonne humeur, la place du village était bien occupée. Tous les livres, jouets donnés par les jeunes exposants ont été remis à l'Épicerie Solidaire : beau geste généreux et merci à eux.



Pour **LA NUIT DES PIQUEURS** du 29 JUIN: changement de temps puisque c'est sous un déluge d'eau que 70 personnes ont néanmoins répondu présentes, finalement le repas et les spectacles ont eu lieu dans la salle polyvalente. Un grand merci à notre musicien Julien et à la conteuse Zaz qui ont mis une super ambiance.

Pour l'**APRES-MIDI CULTURELLE** du 28 Juillet, une dizaine d'auteurs proposaient leurs ouvrages, avec en fin de soirée le vernissage de la 43ème exposition, suivi d'un concert «soul» apprécié du public et clôturé à la nuit tombée par un superbe spectacle de feu, qui attira petits et grands



L'**EXPOSITION** se déroula du 28 juillet au 11 Août, qui accueillit une quarantaine d'exposants d'arts et artisanats, parmi lesquels certains sont des professionnels. Les 400 visiteurs furent conquis par leurs achats qui augmentèrent considérablement les ventes cette année.

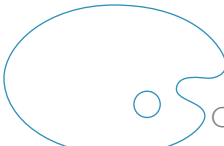
LES **RANDONNEES DE TERESA** du 4 Août 2024 furent un succès, proposant 5, 8, 18 ou 25 kms sur notre commune, patronnée par UFOLEP et attirant 150 participants dont des clubs sportifs des départements voisins. Pas de pluie, pas de canicule, ouf...

Le **VIDE-GRENIER** du 7 Septembre a terminé notre programme 2024 : nombreux exposants et chalants, et à 17h : un bel orage....

LA NOUVELLE EQUIPE DIRIGEANTE PREPARE L'ANNEE 2025

Bonnes fêtes de fin d'année et à bientôt

Journée des peintres dans les rues de Saint-Jean

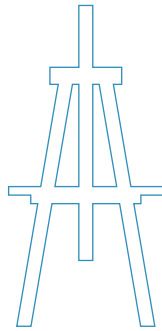
 Ce 7 juillet 2024, la première journée des peintres dans les rues de Saint-Jean, organisée par notre association "Art et Patrimoine Olliérois" fut une réussite. Les participants s'installèrent



avec leur matériel dans les rues et jardins du bourg afin de réaliser en direct des œuvres (peinture ou dessin) inspirées par notre riche patrimoine bâti. C'est ainsi que de nombreux peintres et visiteurs profitèrent de la beauté de notre architecture et d'une météo ensoleillée en cette belle journée culturelle. Les artistes de tout niveau réalisèrent ainsi de nombreuses œuvres parmi lesquelles le jury sélectionna

les trois gagnants, généreusement récompensés. Chaque enfant participant reçut, lui aussi, cadeaux et récompenses.

Suite à de nombreuses demandes et aux avis positifs de tous les protagonistes, nous avons choisi de renouveler cette journée des peintres l'été prochain, le **dimanche 6 juillet 2025**. Nous tenons à remercier les membres du jury pour leur participation ainsi que Corinne Szczepaniak, artiste de notre commune, qui a organisé des ateliers enfants tout au long de ce dimanche 7 juillet 2024.



Retour sur la chasse aux trésors patrimoniaux du 14 septembre

En cette journée des associations, nous avons organisé une chasse aux trésors patrimoniaux pour enfants et familles. Un livret était remis à chaque participant dans lequel étaient proposées différentes énigmes à résoudre, différents endroits du bourg à découvrir avec une seule finalité : trouver le coffre aux trésors et le code de son cadenas. Cette chasse rencontra un véritable succès et chacun put découvrir et savourer son trésor !

Retour sur le 14 juillet 2024

Depuis 13 ans, L'olliéroise a à cœur de réunir les habitants de Saint-Jean-des-Ollières autour d'un repas sur la place de l'église à l'occasion de la Fête nationale. Cette année, nos bénévoles ont proposé un menu sur le thème du sud-ouest en préparant un délicieux cassoulet. Cent trente personnes ont répondu présentes à notre invitation et ont pu en prime écouter et/ou danser sur des rythmes brésiliens du groupe musical *Batida* offert par la municipalité.

Le projet « Quelle nature chez moi ? » se poursuit

Comme annoncé lors de l'édition précédente, notre volonté de sensibilisation à la biodiversité olliéroise continue sur l'année 2024-2025 en axant notre action sur les milieux humides.

L'eau est en effet présente sur l'ensemble du territoire communal. On l'aperçoit en surface dans les ruisseaux et rus, les mares, les étangs ou encore dans des prés gorgés d'eau, mais l'eau est également présente de façon souterraine et resurgit grâce aux divers puits, abreuvoirs et lavoirs.

Ces espaces humides sont les lieux de vie privilégiés de nombreuses espèces animales et végétales.

Notre association a ainsi proposé le 30 novembre dernier une soirée de découvertes avec exposition de photos, projection du film « Quand vient la pluie » de Nicolas Cailleret et Stéphanie Augras afin d'éclairer sur les enjeux de l'eau face aux changements climatiques et intervention de Solenne Muller, dite Mme Grenouille, naturaliste spécialisée, qui nous a transmis sa connaissance et sa passion pour la biodiversité présente dans les mares.

Au printemps, nous vous inviterons à découvrir, en présence de deux naturalistes olliérois (Janet Delmas et Thibaut Delsinne), une mare emblématique de notre territoire, la mare de La Garde.

Ce projet est financé en partie par la municipalité et Billom Communauté.

À venir le traditionnel Fougat

Samedi 15 mars, toutes les générations sont invitées à célébrer la fin de l'hiver : une soirée autour d'un grand feu, à écouter des histoires, à chanter, à déguster des bugnes et à boire du chocolat et du vin chaud pour les plus grands !

Et toujours les soirées jeux !

Les soirées jeux mensuelles se poursuivent, toujours à la salle polyvalente à 20h30.



L'association AIMAILLEURS préserve et sauvegarde la biodiversité du parc du Centre d'Ailleurs. Elle organise également des rendez-vous et actions de sensibilisation autour de la Nature à destination du public petits et grands.

AIMAILLEURS a ouvert les portes du parc du Centre d'Ailleurs pour la Fête de la Nature.


Au programme : les superbes expos-photos d'Alec, Stéphane Jardrin et Fanch Martinet puis des visites du site agrémentées des chants d'oiseaux qu'on pouvait reconnaître en dressant l'oreille : la mésange, le rougequeue noir et à front blanc, le bruant zizi, l'hirondelle, le martinet, la fauvette...



Il y a eu également la découverte officielle des chantiers du Budget Écologique Citoyen (BEC) et leur inauguration en présence d'élu(e)s. Voici le détail de ces chantiers réalisés : la Mare d'Ailleurs creusée il y a un an est déjà bien fréquentée, les nouveaux nichoirs des martinets sont installés, des panneaux guidant les visiteurs et leur expliquant la démarche de sauvegarde sur place également, le verger avec les vieilles espèces locales de fruitiers est agencé... D'ailleurs, près d'une vingtaine de plantations et greffes réalisées en collaboration avec le Conservatoire des Espaces Naturels d'Auvergne ont parfaitement réussi.

Ils sont protégés : tuer ou maltraiter un serpent en France est passible de 3 ans de prison et de 150.000 euros d'amende.

D'ailleurs, même si vous faites disparaître un serpent à un endroit de votre terrain, un autre apparaîtra au même endroit donc arrêtez le massacre en aménageant un espace plus loin avec haies, pierres et herbes hautes pour vivre avec lui en harmonie. Enfin, sachez qu'un serpent est un animal craintif qui fuit l'humain et ne lui saute pas dessus comme le laissent entendre certaines croyances encore persistantes.

Pour en savoir plus sur les reptiles et ne plus confondre une couleuvre et une vipère, consultez le site Internet de l'ORA (Observatoire des Reptiles d'Auvergne) :  <https://observatoirereptilesauvergne.wordpress.com/> ou reptiles.auvergne@gmail.com. Des sorties et formations sont également proposées gratuitement pour mieux connaître nos amis rampants.

Merci enfin aux Urban Sketchers de Clermont-Ferrand qui ont impressionné les visiteurs de leurs dessins Nature réalisés en direct dans le parc et la commune.

En clôture des deux journées, le public s'est régalé des gaufres confectionnées par Chraz et des sablés à thème en forme d'animaux de Myriam Grasset.

Enfin, les familles ont reçu des sachets de graines « Végétal local » pour fleurir leurs jardins et une carte illustrée d'un oiseau du parc.



Autre temps fort du week-end : Sylviane Bondoux, bénévole au Centre de Sauvegarde de la LPO, a relâché les passereaux soignés à Clermont-Ferrand avec la participation des enfants enchantés.

Bravo et merci à Méline, Léna, Salomé, Louane, Romane, Louison, Naël et Maxime, les petits bâtisseurs des « châteaux » pour les reptiles. Manipulant les matériaux de récup' : cailloux, sable, tuiles et chutes de carrelage, ils ont réalisé plusieurs abris en les ornant de fleurs. Et leurs efforts ont été rapidement récompensés car dès le lendemain, les abris de pierres ont été visités par les lézards.

Stéphane Jardrin de l'Observatoire des Reptiles d'Auvergne (ORA) a porté de la documentation qui a été distribuée aux participant(e)s afin d'aider à la détermination des espèces et rappeler le rôle de SOS Serpents au slogan : "L'appel pas la pelle ! ». Pour rappel, cette brigade est là au 04.37.61.05.06 pour vous aider si un serpent est entré dans votre maison. La cohabitation avec les reptiles est tout à fait possible. Il suffit de leur aménager un espace dans votre jardin en construisant des abris. Leur présence n'est pas anormale au contraire ils occupent une place importante dans la chaîne alimentaire en régulant notamment les populations des rongeurs.



Rappel : si vous trouvez un oiseau blessé, déposez-le dans un carton avec une bouteille d'eau chaude roulée dans une serviette, ne lui donnez ni à boire ni à manger et contactez le Centre de soins LPO au 07.76.32.59.77

Pour tout autre animal sauvage blessé, contacter l'association Panse-bêtes au 06.46.62.36.89.



L'association LE MALELA créé et diffuse les spectacles d'humour de Chraz depuis 25 ans et jeune public de Janet depuis 15

Du côté de Janet

Passionnée par la nature, Janet propose des animations pour toute la famille agrémentées de photos et vidéos fascinantes des petits êtres vivants qui nous entourent, réalisées au cœur de ses observations. Son but : émerveiller en distrayant, partager et sensibiliser petits et grands à la préservation de tous ces trésors. Ses publications et plusieurs dizaines de courtes vidéos pédagogiques sont à retrouver en ligne sur les réseaux.



Après « J'veux du bonheur ! » avec Happy Pomme joué à deux reprises au Festival d'Avignon, au festival de théâtre de rue d'Aurillac et un peu partout en France dans les écoles et festivals, le MALELA vous invite à découvrir son nouveau spectacle, divertissant et empreint, comme toujours, de messages positifs qui aident les enfants à grandir. Avec une petite touche bien sûr de Nature en plus !

Ce rendez-vous drôle, poétique et participatif conte les aventures des animaux qui vivent tout près de nous, dans nos jardins et la forêt et qu'on ne voit pourtant presque jamais.

Vous croiserez, entre autres, Mesdames Taupe, Chouette et Hermine, Messieurs Blaireau, Hérisson, Loup et Sanglier, sans oublier Maître Renard et Monsieur du Corbeau dans des aventures montrant qu'on n'est pas vraiment grand sans plus petits que soi...

Du côté de Chraz :

Le MALELA vous invite à une conférence pédagogique « RECYCLERIRE » au cours de laquelle Chraz répond à des questions essentielles comme : « Peut-on rire de n'importe quoi avec n'importe qui ? », « Quelle bestiole a ri la première ? », « Les gens qui mettent leurs parents à l'hospice pour se venger d'avoir été mis à la crèche, vous trouvez ça drôle ? » et à plein d'autres énigmes, avec un tas d'exemples loufoques d'humour décalé ou recalé, agricole, social, absurde, noir, régional, sportif, de bon goût, audiovisuel, et même du comique de répétition... sans oublier le comique de répétition ! Programmable partout, foyers ruraux, médiathèques, salles des fêtes, salles de séjour, cafés-théâtres, salles de bains collectives, cabines téléphoniques désaffectées... aucun matériel à fournir: Le conférencier vient avec son pupitre, sa tablette, son micro, sa sono, son costume, et il balaie la scène avant de partir.

Les autres spectacles d'humour de CHRAZ

« Euh... » Mise en scène : Violette CAMPO. « La Josiane et Moi » : Mise en scène : Vincent DUBOIS (des Bodins). « Le Best-of du meilleur des 4 ». Spectacle à trois vestes, mélange du plus drôle des 2 « La Josiane et Moi », de « Euh... » et de « Finissons-en avec les pauvres ! ».

Message de Chraz : « Alors, à bientôt, ami(e)s hominidé(e)s avides de connaissances en rigologie. Si la tournée intercommunale de la machine à secouer les zygomatiques passe par chez vous, comme on dit par chez nous, vous aurez droit à de chouettes affiches dessinées par Dum ! Pensez à bien les coller sinon on va vous les voler ! ».

→ À vos agendas : Chraz jouera « RECYCLERIRE » à la Baie des Singes le 22 février 2025.

Nos spectacles ont une autonomie technique. Pour plus d'informations, contactez-nous au 06.77.91.11.50 ou 06.08.82.61.31

**CHRAZ
RECYCLERIRE**

Conférence pédago-gesticulante
en tournée interplanétaire

**La désopilante histoire du rire
du Miocène à nos jours**

Spectacle sans aucun besoin technique, programmable partout,
dans les foyers ruraux, les centres culturels, les cafés-théâtres,
les médiathèques, les stades... et même en appartement !

lemalelaproduction@gmail.com

Premier anniversaire de l'épicerie, fête et déménagement

Notre épicerie participative Le Cellier de Saint-Jean, place de l'église, a fêté ses 18 mois d'existence à l'occasion de la fête des associations du 14 septembre dernier.

Elle est ouverte à toutes et tous, et son lancement est très satisfaisant : 66 familles adhérentes actives, 756 références, 22000 articles distribués et toujours suffisamment de main d'oeuvre pour la faire tourner. Bravo et merci !

Pour ceux qui ne la connaissent pas encore, **vous y trouverez 4 fois par semaine de tout** : fromages, viandes, boissons, confitures, miels et vins locaux, de l'épicerie classique, et tous les vendredis à 17h, les délicieux légumes des Jardins de la Salamandre.

Pour célébrer tout cela, le déjeuner annuel sous chapiteau, devenu pour cause de frimas dîner au chaud de la salle polyvalente, a mis à l'honneur nos produits avec le poulet de chez Coque, des biscuits de Myriam Grasset, et une première fournée très appréciée des nouvelles boulangères.

Le tout en musique, avec le chant et la guitare éclectique de Julien Charbon, allant de Neil Young à Joe Dassin.

Le clou de la soirée fut sans surprise le discours de notre président Claude Brice, producteur référent de blagues dont il a le secret.

Les travaux du futur restaurant-épicerie-lieu associatif « chez Bouchut » vont commencer début 2025, et ce sera alors à l'Archou, situé en contrebas de la place, que nous nous retrouverons.

Pour toute information venez nous rendre visite place de l'église à Saint-Jean.

Nos horaires

mardi 11h -12h,

mercredi 18h -19h,

vendredi 17h -19h,

samedi 11h -12h

site MONEPI pour commander

Le but notre association Arborescence est de préserver, restaurer et transmettre un patrimoine forestier vivant, riche et diversifié aux générations futures. L'association s'appuie sur la charte du Réseau des Alternatives Forestières www.alternativesforestieres.org.

En 2024 nous avons organisé quelques sorties en forêt (reconnaissance des essences d'arbres, principe de la gestion durable, ...).

Lors de la fête des associations de Saint-Jean-des-Ollières, nous avons organisé un atelier de reconnaissance d'une douzaine d'essences d'arbres sous forme ludique, à partir de rameaux et d'échantillons de bois raboté.

Cette année, nous nous sommes particulièrement concentrés sur la recherche de parcelles à acquérir sur le territoire de Brousse, Sugères, St Jean-des-Ollières, Égliseneuve-des-Liards. L'idée de ces acquisitions est de pratiquer, découvrir et faire découvrir des modes de gestion forestière à couvert continu, et de remettre une partie de la forêt dans le bien commun. Nous aimerions ne plus voir de coupes rases, qui sont loin de n'avoir qu'un impact paysager. En effet, en stoppant net le cycle de vie de la forêt et en mettant le sol à nu, souvent tassé par des machines de plus en plus lourdes, elles dégradent durablement les écosystèmes, alors que des prélèvements sélectifs réguliers permettent une production de bois de qualité croissante, avec des billes comportant de moins en moins de nœuds, les jeunes arbres profitant des trouées poussant droit et rapidement pour trouver la lumière. D'un point de vue économique, la Sylviculture Mélangée à Couvert Continu (SMCC) offre sur le long terme un revenu supérieur à celui d'une coupe rase. Ce dernier est juste plus étalé dans le temps, mais la valeur du bien est préservée, et même augmentée au lieu d'être dégradée. Elle permet à la forêt de continuer de remplir toutes ses fonctions, dont certaines sont essentielles dans ce contexte de changement climatique (production de bois d'œuvre, de chauffage, régulation du cycle de l'eau, création de micro-climats, réservoir de biodiversité, beauté du paysage). Les principes de la SMCC sont souvent peu connus, ou plus difficiles à mettre en pratique sur des petites parcelles car nécessitant de moindres interventions mais plus régulièrement. C'est pour cela que nous souhaitons faire du réseau et les expérimenter sur notre territoire afin de préserver son patrimoine boisé.

Si vous souhaitez en savoir plus sur notre association, n'hésitez pas à nous contacter par mail (arborescence@riseup.net), pour adhérer, connaître les dates de nos réunions mensuelles, nous proposer des parcelles à l'achat ou simplement poser des questions.

Vous pouvez également nous soutenir sous forme de dons (déductibles à 66%) qui serviront à financer nos projets d'achats, cela peut se faire en nous rencontrant ou via notre boîte mail.

Sur le bulletin précédent, l'Ehpad avait fait un appel à participation et aux dons de végétaux afin de mener à bien un chantier collaboratif pour aménager une cour intérieure de l'Ehpad. C'est un succès !

Le chantier participatif mené du 12 au 15 juin s'est révélé un moment fort de collaboration efficace et conviviale entre résidents, personnel, familles et habitants, coordonné par l'équipe du *Pari des Mutations Urbaines*. Outre la réalisation de mobilier en bois et de bacs de plantations réalisés en plessis de châtaignier, le portail a été ajouré permettant une meilleure visibilité et communication entre l'Ehpad et la rue de la Villa Saint Jean, où se promènent beaucoup d'habitants.

Nous remercions ces habitants pour leur contribution en végétaux, et leur investissement moral et physique : des visites encourageantes, des coups de main ponctuels autant par des adultes que des enfants qui sont passés voir le chantier. Les résidents et leurs proches se sont impliqués, et apprécient désormais ce nouvel espace extérieur sécurisé et libre d'accès. Les personnels ont gagné également un lieu de pause accueillant !



Les habitants de l'Ehpad Villa Saint Jean et le Pays d'Art et d'Histoire

Le 6 juin, quelques résidents ont bénéficié, grâce au CCAS, d'une visite du village avec Anne Cogny, guide conférencière du Pays d'art et d'Histoire. **L'histoire de l'activité atypique de la Pique et de l'architecture du village** a passionné les résidents et leurs accompagnateurs. Un grand merci au CCAS pour avoir permis cette sortie culturelle enrichissante.



L'Ehpad Villa Saint Jean poursuit dans sa volonté d'embellir les espaces extérieurs et d'en faire des tiers-lieux, désireux d'une inclusion plus importante de l'Ehpad dans la commune. Parallèlement aux ateliers d'hortithérapie qui seront menés toute l'année à la Villa, la thématique du jardin et de la nature qui nous tient à cœur sera au centre du nouveau projet mené avec le PMU : les « madeleines de Proust ». Le but est de partir des bonnes recettes que les résidents gardent en mémoire, ce sera le prétexte à des rencontres et échanges entre générations, autour de la découverte des paysages, le potager, les cueillettes, les ateliers culinaires, etc ...

Des partenariats seront développés à l'échelle communale, avec l'école et l'imprimerie associative notamment, pour éditer un livre de recettes.



Une centenaire célébrée à l'Ehpad



Ce 15 octobre, tout l'établissement était réuni autour de Lucette Dumas qui fêtait son centième anniversaire. Mme Dumas est née et a vécu à Thiers toute sa vie. Elle a intégré l'Ehpad en novembre 2023. Pour ce jour de fête, elle était entourée de son fils Philippe et sa belle fille, de Mr Grégoire, directeur de l'établissement, ainsi que d'une élue de la commune, car Mme Dumas est aussi la doyenne de Saint-Jean-des-Ollières.

✓ CROC'EN LIVRES 2024

Une lecture à voix haute par les bénévoles du réseau de Lecture publique de Billom Communauté s'est déroulée dans notre bibliothèque. Parmi les personnes présentes, quatre résidentes de la Villa Saint-Jean s'étaient déplacées en compagnie de leurs animatrices. Ce fût l'occasion de découvrir quelques livres de la sélection du « CROC'EN LIVRES » 2024.

Attention, vous aviez jusqu'à 6 décembre pour voter pour vos livres et BD préférés.



✓ OUVREZ, OUVREZ LES LIVRES AUX BEBES 2025

Les petits de l'école maternelle ont voté pour l'album de la collection Ouvrez, ouvrez les livres aux bébés qui sera offert aux enfants nés et adoptés en 2025 dans le département. Merci à Laurence et Delphine pour leur active participation.

BEBE CROC' en Livres

Imaginé par des bibliothécaires et professionnels de la petite enfance du territoire de Billom communauté, le Bébé Croc' en livres est né d'un enthousiasme commun face aux trésors de créativité que recèle une édition jeunesse en pleine ébullition. Pour cette sixième édition, l'équipe a sélectionné six petites pépites destinées aux enfants de 0 à 6 ans et à tous ceux qui, autour d'eux, leur lisent des histoires.

RAPPEL DES HORAIRES

Mardi de 10 h à 11h : « la bib aux tout-petits » avec Céline

Mercredi de 10h30 à 12h

Vendredi de 16h30 à 18h

Samedi de 10h à 12h

Merci à tous les bénévoles : Céline, Véronique, Line, Marie-Christine, Margot, Daniel, Dany, Jean-Marc et Simon qui assurent toutes ces permanences. À Eve qui assure la coordination.



Le calendrier

4 et 5 oct. : [pour tous] lancement officiel du prix à l'occasion de la seizième édition du Miam Miam... des livres !, à Billom !



D'octobre à juin :

- [pour les petit(e)s] : des séances de lecture organisées par et dans les différentes structures participantes ;
- [pour tous] : vote dans les structures !

À partir du 24 juin : annonce du lauréat lors de la matinée finale dans le cadre de la grande fête nationale du livre Partir en Livre.

Ils participent :

- Le multi-accueil Les Pitchouns
- Le multi-accueil Les Petits Dômes
- Le relais petite enfance
- Les bibliothèques de :

Beauregard-l'Évêque ;
Billom ;
Bongheat
Bouzel ;
Dallet ;
Égliseneuve-près-Billom ;
Mezel ;
Saint-Jean-des-Ollières ;
Trézioux ;
Vertaizon.



Plus d'infos ?

Pour cela, il vous suffit de contacter le service lecture publique de Billom communauté, par téléphone (04 73 79 88 28 - 06 79 10 02 47) ou par mail (reseaubib@billomcommunaute.fr).



ÉTAT CIVIL

Avril - Novembre 2024

NAISSANCE

Le 04/11/2024, GÉRARD Ina, Mia, Maryse, à Issoire

PACS

Le 25/10/2024, MULLIEZ Manon, Marie, Gabrielle et DUPONT Quentin, Yves, Marcel

DECES

Le 11/06/2024, BAGEL Marguerite veuve DULAC, à la maison de retraite de Saint-Jean-des-Ollières.

Le 13/06/2024, TEMPÈRE Irène, Marie veuve DUPIC, à la maison de retraite de Saint-Jean-des-Ollières.

Le 14/06/2024, VILAR Jorge, Luis, Tomas, à la maison de retraite de Saint-Jean-des-Ollières.

Le 05/10/2024, CARTIER-SALESSE Solange Bernadette veuve JANY, à Chavarot, commune de St Jean des Ollières.

Le 16/10/2024, ARNAUD Michel, Jean Charles, au Theil, commune de St Jean des Ollières.

INFOS PRATIQUES

SECRETARIAT DE MAIRIE ET BUREAU DE POSTE

lundi, mardi, jeudi et vendredi : 9h - 12h

mercredi 9h - 12h / semaines paires

samedi 9h - 12h / semaines impaires

sur rendez-vous les après-midis

PERMANENCES DES ÉLUS

sur rendez-vous

CONTACT 04 73 70 90 17

secretariat@stjeandesollieres.fr

www.saintjeandesollieres.fr

EN CAS D'URGENCE

04 73 70 68 75

07 66 32 62 20

COMPTE-RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX :

Consultables sur le site de la commune / onglet Infos mairie

DÉLIBÉRATIONS : consultables sur demande au secrétariat de mairie.

Le site internet de la commune
saintjeandesollieres.fr

L'application
Intramuros

Les panneaux d'affichage

Pour vous tenir informés des actualités

CONCOURS PHOTO APPEL À PARTICIPATION

Vous êtes photographe amateur et vous aimez votre village et ses hameaux ; envoyez vos plus beaux clichés représentatifs de la commune et après sélection, l'un d'eux sera utilisé pour les vœux de la municipalité :

Envoi par mail secretariat@stjeandesollieres.fr Avant le 31/12/2024. Version numérique - format JPEG - résolution 300 DPI (2 clichés par participant).



LE JOURNAL DES PIQUEURS : Bulletin municipal de la commune de Saint-Jean-des-Ollières

Directrice de la publication : Karine Joncoux - Conception et réalisation : Valérie Le Postec

Rédaction des textes : les associations, l'équipe municipale.

Photos : droits réservés. Dépôt légal : 4^{ème} trimestre 2024. Tirage : 350 exemplaires. Imprimé par nos soins.